

LE COURRIER

Revue trimestrielle de l'Action catholique des milieux indépendants

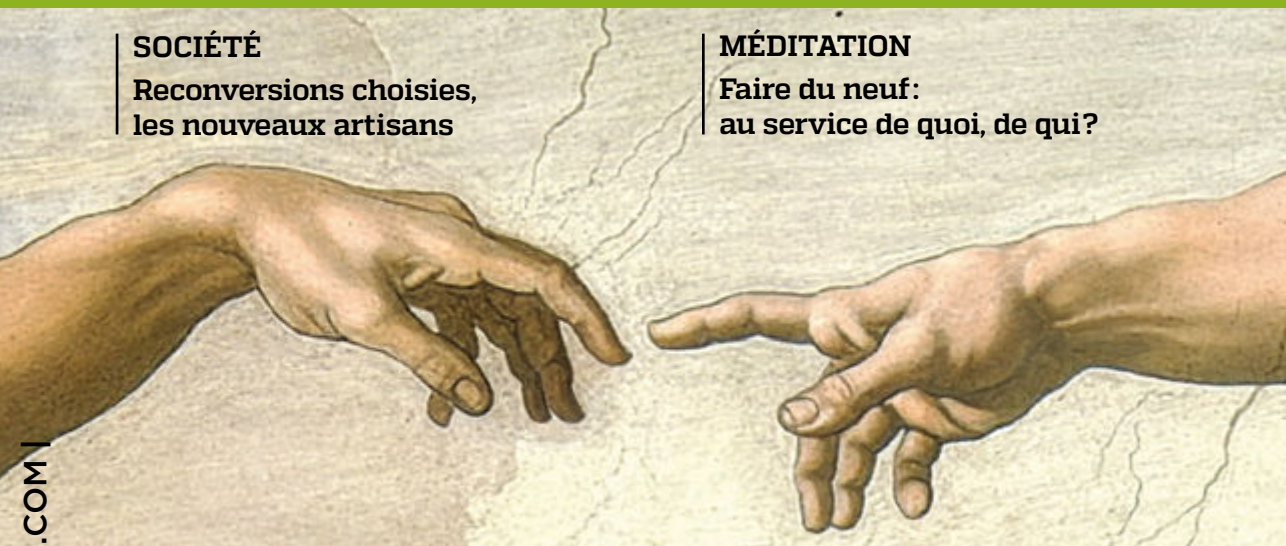


SOCIÉTÉ

Reconversions choisies,
les nouveaux artisans

MÉDITATION

Faire du neuf:
au service de quoi, de qui?



NOUVELLE ENQUÊTE

BOULEVERSEMENTS NUMÉRIQUES: AU SERVICE DE QUOI? DE QUI?



DÉMARCHE ACI

Révision de vie
L'enquête
La méditation
La relecture

220



5

OUVERTURE SUR LE MONDE

Société
Vie ecclésiale
Vie internationale
Parole libre

AdobeStock



35

AdobeStock



57

VIE DU MOUVEMENT

Du côté du mouvement
L'aci, ça m'apporte
3 questions à
Prière
Animer en territoire
Du côté des équipes
Accompagnement

Philippe Moulin

OUVERTURE SUR LE MONDE

Société

Alban: de l'université à l'éco-construction.....	37
Une reconversion réussie.....	38
Changer de travail et changer le travail, une utopie réaliste?	40

Fenêtre sur...

Reconversions: le fort attrait des métiers de l'artisanat	42
--	----

Échos

Vie ecclésiale

Il est temps de préserver la Création	46
De la « guerre juste » à la « paix juste »?.....	48
Tous fraternels?	50

Actu des assos

Vie internationale

L'appel des ACI du Liban face à la situation tragique de leur pays.....	52
Le Liban entre guerre et paix.....	54
Bourges-Montevideo: la fraternité sans frontières	55

Parole libre

Défendre les droits humains avec l'Acat	56
---	----



Reconversions choisies, les nouveaux artisans

Les statistiques spécifiques aux jeunes diplômés de l'enseignement supérieur qui se reconvertissent vers l'artisanat sont rares. Mais une enquête de la chambre de métiers de 2024 indique que 22 % des apprentis de l'artisanat sont de jeunes diplômés de l'enseignement supérieur en reconversion. Pourquoi ce mouvement? Les enquêtes récentes indiquent plusieurs motivations: recherche de sens, volonté d'exercer un métier concret, désir d'autonomie, insatisfaction vis-à-vis des emplois tertiaires, meilleures perspectives dans certains métiers de l'artisanat en tension.

Dans nos milieux indépendants, ces reconversions interpellent. Ces parcours atypiques remettent en question des approches en termes de carrière, de progression salariale, de reconnaissance sociale. Ce sont des opportunités, des erreurs d'orientation ou des choix en conscience? Ces nouveaux artisans bousculent-ils l'organisation traditionnelle des entreprises? Ces transformations sont-elles marginales dans notre société?

Alban : de l'univers

Titulaire d'une licence en Sciences de la vie et de la Terre (SVT) à l'aube de ses 30 ans, Alban a finalement changé de voie dix ans plus tard. Les circonstances de la vie l'ont amené vers le secteur du bâtiment et à 38 ans, le voilà passionné par l'écoconstruction. Son parcours nous est raconté par sa tante, Élisabeth.

Élisabeth: Alban, cher neveu, qu'est-ce qui a motivé ton orientation vers des métiers du bâtiment?

Alban: Plus qu'un choix, il s'agit des circonstances de mon parcours de vie, après un parcours scolaire puis universitaire difficile. Au sein de la famille, le choix des études supérieures allant de soi et intéressé par les SVT, j'ai choisi cette orientation universitaire. Devenu père à 24 ans, j'ai effectué des petits boulots privilégiant les relations humaines (animateur, surveillant en milieu scolaire, barman...). Puis, par suite d'un nouveau changement dans ma vie personnelle, j'ai dû quitter l'Île-de-France et partir dans le Sud de la France, ma compagne ayant obtenu un stage de master en écologie et environnement. Dans la nécessité d'obtenir un emploi alimentaire, j'ai eu l'opportunité de trouver un emploi en intérim dans le bâtiment.

Comment, à la faveur de missions dans une petite entreprise, tu as découvert un métier-passion?

À la surprise de ma famille et de mes amis, j'ai découvert avec passion les corps de métiers du bâtiment, soutenu par la bienveillance d'un « aîné » avec lequel j'ai noué une

ité à l'éco-construction

forte relation. Trois années s'écoulent, formatrices et riches en relations humaines.

Comment es-tu devenu « particulier-auto-constructeur » ?

L'héritage reçu par ma compagne au décès brutal de son père marque un nouveau tournant : l'achat d'une grange à réhabiliter en Ariège. À cette occasion, j'ai découvert l'association Écorce *. Son objectif est de former pour modifier les méthodes de construction en faisant la promotion de méthodes économes en énergie, utilisant des matériaux isolants naturels, biosourcés, biodégradables. J'ai moi-même pu bénéficier d'une formation sur la construction des murs isolants en torchis. Très vite, je me suis engagé au conseil d'administration de l'association. Une belle expérience de coresponsabilité, où le dialogue et l'écoute de chacun, pas toujours faciles, font partie de « l'éthique » de cette association qui compte deux salariés et une centaine d'adhérents en relation avec un réseau de professionnels du bâtiment. Cette structure m'a permis de m'insérer dans un réseau de professionnels et de « particuliers auto-constructeurs ». J'ai bénéficié de ce statut.

Quel bilan quatre années après ?

Le chantier s'est développé, assisté par des professionnels de l'association. Ma famille et mes amis, admiratifs, sont venus régulièrement me rendre visite et apporter leur contribution à l'occasion.

AdobeStock / anatoly_aleb



Quel sens donnes-tu à l'engagement dans cette orientation dans l'écoconstruction ?

Tout d'abord, cet engagement m'a permis de créer des liens fraternels et des relations amicales. C'est essentiel pour moi. Je crois aussi beaucoup à la sensibilisation des jeunes pour leur avenir, dès le lycée. Il est envisagé de mettre en place la formation de cinq jours dont j'ai bénéficié, soit 30 heures réparties sur les trois années de leur scolarité. Ce qui compte pour moi, c'est que chacun fasse bien ce qu'il sait faire et ce qu'il aime faire.

Et aujourd'hui ?

Une nouvelle étape s'ouvre... Je dois acquérir une qualification professionnelle. Mon choix est d'obtenir un CAP d'électricien à partir de l'expérience acquise, l'installation électrique que j'ai réalisée ayant été validée par EDF. J'envisage de m'établir à mon compte, avec un associé, appréciant avant tout le travail en équipe... Et pourquoi pas, par la suite, former des jeunes dans le cadre de l'enseignement professionnel ?

**Propos recueillis
par Elisabeth Vaichère**

* <https://www.ecorce.org/>

D'un projet de thèse au métier de Cheffe de cuisine : Une reconversion réussie

Cassandra a 31 ans. Après un bac S en lycée agricole en province et l'obtention d'une première licence de biologie-écologie pour devenir chercheuse en écologie, elle est aujourd'hui cheffe de cuisine dans un restaurant-traiteur à Paris.



Qu'est-ce qui a motivé votre reconversion dans la restauration ? Y a-t-il eu un déclic ?

Après un stage, je me suis rendu compte que le travail très théorique et le manque de terrain ne correspondaient pas à ma personnalité. J'ai poursuivi avec une licence en Économie sociale et solidaire

et j'ai commencé à travailler aux côtés d'agriculteurs en Auvergne pour les accompagner sur la communication et la commercialisation de leurs produits. C'était un travail très en accord avec mes valeurs, mais il y avait aussi beaucoup de précarité et peu de stabilité. Et à un moment, j'ai ressenti le besoin de trouver un métier plus concret, plus manuel, mais toujours porteur de sens.

À 24 ans, après plusieurs CDD, je suis retournée vivre quelques mois chez mes parents. Et pendant ces trois mois, je passais mon temps à cuisiner. Tous les jours, j'allais au marché, je testais des recettes. Un jour, mon père est entré dans la cuisine et m'a simplement dit : « Pourquoi tu ne ferais pas de la cuisine ? » Et là, l'idée m'a semblé évidente. Oui, il y a eu un vrai déclic.

Quel sens donnes-tu à ce métier ?

En réalité, la cuisine avait toujours été présente dans ma vie. Petite, en famille, j'y passais beaucoup de temps. Ce qui m'a attirée dans ce métier manuel, c'est aussi le rapport concret au travail : créer quelque chose avec ses mains, voir immédiatement le résultat, transmettre une émotion. La cuisine rassemble tout ce que je cherchais : le sens, la créativité, le collectif et le lien au vivant.

Quelle formation avez-vous suivie pour exercer ce métier? Avez-vous été accompagnée dans cette reconversion?

Oui, j'ai été accompagnée dès le début, notamment par mon conseiller France travail (ex-Pôle emploi), ainsi que par mon entourage qui m'a beaucoup encouragée. Avant de me lancer, je voulais être certaine que je ne me faisais pas une image idéalisée du métier. Entre ce qu'on imagine de la restauration et la réalité du terrain, il peut y avoir un vrai écart. J'ai donc commencé par des stages courts dans des restaurants. Ces expériences ont confirmé mon envie. Ensuite, j'ai multiplié les extras : restaurants gastronomiques, brasseries, pizzerias... Je voulais découvrir différents univers, observer les méthodes de travail, comprendre les rythmes et les ambiances. Une fois sûre de mon choix, j'ai intégré un CAP cuisine en un an. J'y ai rencontré des personnes passionnées, comme moi. J'ai ensuite fait mon alternance dans un restaurant bistrannique. Après une saison, je suis partie à Paris. J'ai commencé comme commis, puis j'ai évolué progressivement au fil des années. Après sept ans d'expérience, j'ai obtenu mon premier poste de cheffe de cuisine l'année dernière.

Est-ce que vous avez trouvé votre épanouissement dans ce métier? Quelles ont été les difficultés?

Même si cela a parfois été difficile et fatigant, je ne reviendrai en arrière pour rien au monde. J'ai vraiment trouvé une voie qui me correspond profondément. Je ne sais pas si je ferais ce métier toute



AdobeStock / Africa Studio

Même si cela a parfois été difficile et fatigant, je ne reviendrai en arrière pour rien au monde.

ma vie, mais aujourd'hui encore, il me fait vibrer. La cuisine reste un métier exigeant. Il faut aimer ce rythme et cette intensité. On apprend énormément sur soi-même et sur les autres. Physiquement, il faut prendre soin de son corps : on porte des charges lourdes, on alterne entre le chaud et le froid, les journées commencent parfois très tôt et finissent tard. Mais le métier évolue aussi beaucoup, avec des organisations plus humaines et des horaires parfois plus flexibles qu'avant. Et surtout, quand on travaille dans une bonne équipe, c'est une aventure incroyable.

Comment votre entourage a-t-il réagi à cette reconversion?

Ma famille m'a soutenue. J'ai eu la chance d'avoir des parents qui nous encourageaient à suivre des voies qui nous plaisaient vraiment.

**Propos recueillis
par Jean-Pierre Compain**

Changer de travail et changer le travail, une utopie réaliste ?

Des diplômés de l'enseignement supérieur se reconvertissent et créent des activités entrepreneuriales d'un nouveau genre pour tenter de pouvoir travailler de façon autonome et de diriger autrement. Entretien avec la codirectrice de la plus importante Coopérative d'activité et d'emploi (CAE), Coopaname, Alexandra Lanque.

En quoi une CAE répond aux attentes de ces nouveaux entrepreneurs ?

Une CAE comme Coopaname est une coopérative qui permet de rassembler des entrepreneurs individuels de toutes activités (hors BTP), de les accompagner et d'ouvrir des droits. Coopaname, c'est 530 entrepreneurs qui s'associent pour se sécuriser en termes de viabilité de l'activité, de couverture de risques personnels tout en étant autonome : *« La liberté de l'entrepreneuriat, mais pas la précarité liée à l'absence de droits sociaux »*.

Le système de solidarité de vie en coopérative est un vrai atout reconnu.

Ces entrepreneurs ont en moyenne entre 40 et 50 ans et souhaitent soit continuer une activité en indépendant (consultants...) soit se reconverter dans un métier passion (artisanat d'art, ébéniste...). Depuis quelques années, de jeunes diplômés d'origines diverses intègrent directement la CAE après une formation, par exemple sur le secteur paysagiste. L'artisanat est le

6^e secteur d'activité de notre CAE. Pour le secteur du bâtiment, il existe des CAE spécialisées (alterbâtir...). Coopaname tente de répondre à leur demande de sens en reprenant la main sur leur outil de travail en changeant les conditions de travail et l'équilibre vie de familiale et travail, ainsi que les modes d'organisation.

Comment fonctionne votre CAE ?

C'est une scop (société coopérative et participative) dont les deux tiers du capital sont aux mains des entrepreneurs-salariés. Ils sont représentés au conseil d'administration qui fonctionne comme un lieu d'éducation populaire pour permettre de renforcer le commun. C'est une entreprise partagée, les associés décident ensemble des actions, des services à mutualiser et des ressources affectées. Chaque entrepreneur **associé** à une voix, quel que soit le niveau d'activité ou la durée de présence dans la structure.

Les entrepreneurs cotisent sur leurs salaires pour financer les frais de structures de la CAE qui prend en charge la gestion de leur salaire et les fonds de formation. Une caisse de solidarité construite à partir d'une partie des bénéfices des entrepreneurs permet de couvrir les risques



Alexandra Lanque, codirectrice de Coopaname.

personnels liés à une baisse d'activité induite par une maladie, par exemple, les équipements (défaillance), les impayés (autorisation de trésorerie). La CAE mutualise aussi les coûts des comptes bancaires, les assurances obligatoires, par exemple pour les paysagistes. Elle permet de développer un réseau pour appuyer le développement.

Comment s'effectue l'accompagnement de ces entrepreneurs ?

C'est un choc culturel de devenir créateur d'entreprise. Les principales difficultés, ce sont la recherche d'un chiffre d'affaires et la précarité de l'activité. C'est plus particulièrement vrai dans le monde de l'artisanat et de la formation. Pour sécuriser ces parcours, un contrat d'appui au projet d'entreprise (CAPE) est signé entre la CAE (ou une association accompagnatrice) et le créateur (demandeur d'emploi, salarié)

pour tester la viabilité économique du projet. La CAE héberge l'activité mais l'accompagnement relève d'une « solidarité entre pairs » pour développer des compétences en marketing, commercial, technique... La formation permet d'acquérir les qualifications requises.

Cet écosystème fonctionne-t-il pour tous ?

La sortie de la CAE est due essentiellement au manque de viabilité économique et à l'insuffisance de réseau ; c'est d'autant plus vrai dans le cadre d'une reconversion. Ainsi, un tiers des créateurs abandonne pendant la période du contrat, mais c'est beaucoup plus faible que sans accompagnement. L'entrepreneur n'est pas indépendant, mais autonome. Le système de solidarité de vie en coopérative est un vrai atout reconnu. Globalement, sur 530 membres, 60 quittent la CAE chaque année.

Comment voyez-vous l'évolution des CAE ?

Le secteur se structure grâce à une fédération des CAE, mais les collectivités locales se désengagent du financement des structures. C'est le cas de la Région Ile de France, cela suppose pour être équilibré d'atteindre une taille optimale, un fort professionnalisme pour gérer des salaires **et optimiser les dépenses de fonctionnement.**

**Propos recueillis par
Jean-Robert De Pasquale**

En savoir plus :

Voir la bande dessinée *Changer le Travail*, rubrique Échos (p. 45 de ce numéro).

Reconversions : le fort attrait des métiers de l'artisanat

Les métiers de l'artisanat attirent de nombreuses personnes qui souhaitent quitter leur activité professionnelle et se reconvertir. Qui sont-elles?

Quel est leur nombre, quelles sont leurs motivations?

Une enquête récente donne quelques clés d'analyse et de compréhension.

A la demande des Chambres de métiers et de l'artisanat (CMA France), l'Institut supérieur des métiers a réalisé, fin 2025, une enquête auprès de plus de 3 000 chefs d'entreprise artisanale et près de 700 personnes en formation de reconversion. Les résultats ont été publiés en avril dernier.

Un phénomène important

L'enquête permet d'abord de quantifier le phénomène dont la presse se fait souvent l'écho. Elle révèle le nombre

important de personnes en

reconversion vers les mé-

tiers de l'artisanat : en

2024, 160 000 salariés

actifs ont changé de

métier (dont 100 000

pour un métier radi-

calement différent

et 7 000 apprentis),

auxquels il faut ajou-

ter les 75 000 personnes

qui ont créé leur entreprise

artisanale. Ainsi, 235 000 personnes

sont engagées chaque année dans une

démarche de reconversion dans les

métiers de l'artisanat, sur les trois mil-

lions d'actifs que compte le secteur. Un

chiffre important qui doit être cependant relativisé au regard des 30 millions de salariés qui constituent la population active française.

Les reconversions dans les métiers de l'artisanat ont toujours existé, mais le phénomène a pris de l'ampleur depuis une petite décennie, particulièrement à l'occasion de la crise sanitaire. Toutes les branches du secteur (bâtiment, alimentation, fabrication, services) sont concernées.

Si l'on compare avec l'ensemble des personnes en reconversion dans l'ensemble des entreprises, les femmes qui se reconvertissent sont en proportion deux fois plus nombreuses à le faire dans les métiers de l'artisanat. La variable de l'âge intervient peu sur les reconversions, même si on constate toutefois des fréquences plus importantes en début de carrière (pour les moins de 30 ans) et en milieu de carrière.

Des profils variés et pour certains, récurrents

Les profils des salariés en reconversion sont variés. L'enquête souligne toutefois des caractéristiques qui reviennent plus fréquemment parmi les personnes qui se reconvertissent dans l'artisanat. Les





AdobeStock / Syda Productions

anciens ouvriers ou employés sont majoritaires, ce qui correspond à la structure des emplois des très petites entreprises du secteur. Les métiers de l'artisanat offrent des débouchés essentiels à des publics venant de métiers tertiaires ou industriels à faible qualification ou précaires, globalement sous-représentés dans les dispositifs de reconversion qui ont cours hors de l'artisanat.

Les anciens cadres, en quête de sens, sont aussi une catégorie significative. Elle représente 10 % des apprenants en formation de reconversion et 20 % des créations d'entreprises consécutives à une reconversion. Les médias sont friands de ces parcours car ils rompent avec la hiérarchie sociale et la logique de carrière des schémas éducatifs et professionnels classiques.

L'enquête souligne aussi le phénomène des jeunes adultes en « réorientation professionnelle postscolaire ou universitaire ». En décalage avec un passé récent, ces parcours sont de plus en plus fréquents et renvoient aux défaillances de l'orientation au sein du système éducatif.

Recherche de sens, rejet du salariat et sécurité professionnelle

Parmi les motivations, la quête de sens est celle qui est la plus fréquemment exprimée dans l'enquête. Les métiers de l'artisanat sont associés à des activités utiles et concrètes, porteuses de valeur et en phase avec la transition écologique. La crise sanitaire a profondément modifié leur image et 44 % des dirigeants d'entreprises artisanales estiment que

leur métier est essentiel à la population. D'autres facteurs entrent également en jeu dans les parcours de reconversion. Pour 19 % des créateurs d'entreprise, il s'agit de quitter leur précédent emploi en raison de conditions de travail jugées difficiles. Par ailleurs, 27 % d'entre eux disent s'être reconvertis afin de mieux équilibrer vie professionnelle et vie personnelle.

La dimension entrepreneuriale est aussi très fréquente : le changement de métier se double alors d'un projet de création d'entreprise, qui inscrit la reconversion dans une quête d'autonomie.

Souvent mises en avant, ces motivations peuvent aussi masquer des préoccupations davantage liées aux conditions d'embauche et d'emploi du secteur, qui offrent davantage de sécurité économique pour se projeter dans un avenir professionnel durable. Les raisons sont liées au manque de main-d'œuvre : en moyenne, 28 % des entreprises de l'artisanat sont en déficit de main-d'œuvre, 40 % pour les entreprises de plus de cinq salariés. Contrairement à d'autres, les activités artisanales ne sont pas menacées par l'intelligence artificielle, même si l'intégration technologique est permanente.

La motivation plus que l'expérience

Autre atout, les parcours d'entrée dans le nouveau métier sont très variés et favorables. L'enquête montre que la motivation du candidat est le premier critère

cité par les artisans pour recruter un salarié (61 %), devant l'expérience (32 %) et la détention d'un diplôme (17 %). Et surtout, les chefs d'entreprise artisanale accueillent volontiers des personnes en reconversion.

La motivation du candidat est le premier critère cité par les artisans pour recruter un salarié.

L'étude confirme ainsi l'importance des pratiques de formation interne en entreprise artisanale. Une majorité de personnes changent de métier par une prise directe d'emploi en entreprise, sans avoir suivi une formation préalable. La transition professionnelle est alors rapide et l'apprentissage du métier se fait de façon informelle, en situation de travail, quel que soit l'âge de la personne. Les personnes accueillies peuvent d'ailleurs reprendre une formation par la suite. Les formations diplômantes ou certifiantes, quant à elles, sont surtout mobilisées pour des réorientations radicales ou pour accéder à des revenus.

Un point reste aveugle que cette intéressante étude n'éclaire pas : quelle est la part des travailleurs étrangers dans ces reconversions dans les métiers de l'artisanat.

Marc Deluzet

| À lire |

Mon ennemi, c'est la haine*Dialogues avec Véronique Châtel et Jean-Claude Perrier*

Après *De guerre en guerre*, où il nous invitait à ne pas nous laisser bercer par la bien-pensance, ni berner par la propagande, le dernier ouvrage d'Edgar Morin rassemble son dialogue avec le journaliste Jean-Claude Perrier, réalisé au printemps 2023. À travers ces échanges d'une rare intensité, il revient sur ces sujets essentiels, et celui avec la journaliste Véronique Châtel, évoquant tour à tour l'amour, la mort, la vieillesse et l'avenir.



| À lire |

Clément*De Romain Lemire*

Dans *Clément*, Romain Lemire raconte l'inceste paternel dans toute son odieuse banalité. Le récit autofictionnel, d'abord journal intime d'un enfant, devient écriture du chaos pour ausculter le retentissement du trauma sur le comédien et musicien que l'auteur est devenu. Goncourt du premier roman cette année, *Clément* est un livre bouleversant.



| À lire |

Changer le travail

Dans un contexte de mutation et de précarisation du travail, la bande dessinée *Changer le travail* présente l'expérimentation engagée par les Coopératives d'activités et d'emploi (CAE). Guidées par une utopie, « *pouvoir travailler de façon autonome et démocratique* »,



les CAE proposent un cadre de travail collectif, mutualiste et solidaire: une alternative à l'entrepreneuriat individuel et au salariat subordonné. *Changer le travail* est le fruit d'une création collective de vulgarisation scientifique, emmenée par la chercheuse Justine Ballon, épaulée par Pilau, Claire Markovic et Paul Duflot. Ce dernier, ancien salarié de l'ACI, réalise un de ses rêves en publiant une BD, tout en faisant découvrir au grand public cette « *utopie en construction* » porteuse d'espoir, de solidarité et de joie.

En librairie ou sur le site
www.moulinboissard.fr

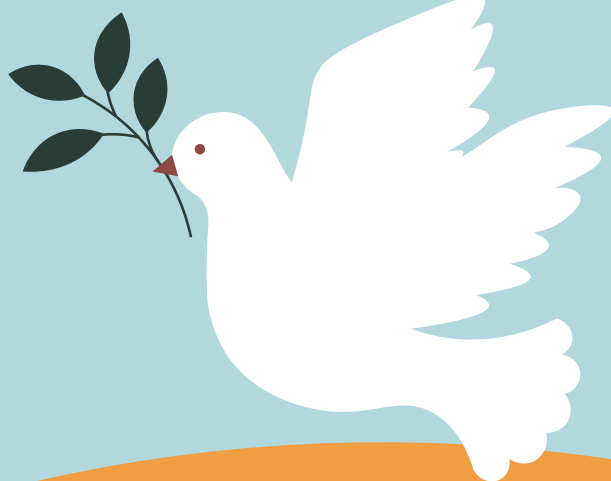
| À voir |

Nous, l'orchestre*de Philippe Béziat*

Comment jouer ensemble sans se sentir disparaître dans la masse? Comment cohabiter si longtemps sans que le groupe explose? Quel rôle joue vraiment le chef d'orchestre? Pour la première fois, caméras et micros se fauillent parmi les 120 musiciens de l'Orchestre de Paris, à la Philharmonie, sous la baguette de leur jeune chef prodige, Klaus Mäkelä. Un film immersif au cœur de la musique en train de se faire; au plus près de l'expérience des musiciens, de leurs émotions, de la beauté.



Prochain numéro



CONSTRUIRE LA PAIX PAR LA RENCONTRE



Évangile et société : une expérience à vivre

N° 220 - AOÛT 2026

Revue trimestrielle de l'action catholique des milieux indépendants

3 bis rue François-Ponsard - 75116 Paris

Tél. 0145 24 43 65

acifrance@acifrance.com - www.acifrance.com

Numéro CPPAP : 0729 G 85 103

ISSN : 0395-9112 6 Dépôt légal à parution

Directeur de la publication :

Jean-Robert DE PASQUALE

Rédacteur en chef :

Jean-Pierre COMPAIN

Comité de rédaction :

Marie FANTONE, Grâce MBAYE,

Bénédicte FAUVARQUE, Jean-François PETIT

Abonnements : 0145 24 43 65

Prix au numéro : 15 euros

Conception/réalisation, édition déléguée :

Bayard Service, 23 rue de la Performance

Europarc, BV4 - 59 650 Villeneuve-d'Ascq

www.bayard-service.com

Création maquette : Bayard Service

Secrétaire de rédaction : Bernard Le Fellic

Mise en page : Renaud Leroux

Responsable de fabrication : Mélanie Letourneau

Impression : Chevillon,

26 bd Président Kennedy 89100 Sens

Photo de couverture : Adobestock et Wikipédia



Code
support :
01060

Ce n° 220 est accompagné d'un tiré à part « Grille de révision » posé sur la revue dans la totalité de sa diffusion.
Un encart « Bon d'adhésion » est également piqué au centre de la revue.